



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

au



Cerema

n°04 du 8 mars 2014

- 8 mars : journée internationale des droits des femmes
- Quelle égalité professionnelle au MEDDE, au Cerema ?
- Histoires de logos : étonnantes similitudes...

Droits des femmes

La journée du 8 mars est la journée internationale de luttes pour les droits des femmes du monde entier. Ce n'est pas la journée de « la » femme, comme les médias se complaisent à le répéter...

" Il n'y a pas **UNE** femme, mais **DES** femmes, toutes différentes, qui luttent jour après jour, année après année. Les femmes sont touchées par les inégalités de salaire et de retraite, par le temps partiel subi, la précarité. Elles sont majoritairement en charge des tâches domestiques et familiales, minoritaires dans les postes de responsabilité politique ou économique (...)

Les luttes des femmes ont permis de conquérir des droits et de progresser vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Mais aujourd'hui, cette égalité est loin d'être effective dans une société qui reste encore dominée par le système patriarcal. Certains droits se trouvent même remis en cause, notamment du fait des politiques d'austérité. La montée de l'extrême droite et des extrémismes religieux constitue un danger supplémentaire de régression pour les femmes (...)

(extrait de la déclaration commune de syndicats et associations du 13 pour cette journée)



Quelle égalité professionnelle au MEDDE ?

source : bilan social 2012 du METL/MEDDE

Catégories	Femmes	Hommes
A+	390	1 039
A	3 753	6 295
B	6 689	11 536
C	9 152	11 404
OPA	120	6 177
Total	20 105	36 390

Les femmes représentaient 40% des 66 500 agents du ministère en 2012, un peu plus dans la catégorie C, un peu moins dans les A et B (à égalité).

Dans la catégorie **A+**, les femmes ne sont que 27%.

Notre ministère reproduit donc les schémas qui existent au niveau des cadres dirigeants.

NB : chez les OPA, il y a quand même 2% de femmes !

Catégories	ratio F
A+	27%
A	37%
B	37%
C	45%
Total	40%

Quelle égalité professionnelle au Cerema ?

Au Cerema, dans l'attente du fichier que doit nous transmettre la DRH du siège, on peut penser que les ratios par catégorie ne sont pas très éloignés de ceux du ministère (soit 40% sur l'ensemble).

La place des femmes dans les directions du Cerema

Sur 27 postes de directeur ou directeur-adjoint, on ne compte que **6 femmes pour 21 hommes**, soit un ratio global de 22%.

Pour les seuls postes de direction, le ratio tombe à 17%. On verra dans quel sens se feront les nominations sur les 3 postes vacants (MED, EMF, IMF),

"Moralité" (mais est-ce moral ?) :

PLUS on monte dans la hiérarchie, MOINS il y a de femmes !

Et à la Cfdt ?

On s'améliore !



fonction	Direct.		Dir-Adj	
service \ genre	F	H	F	H
MED	1		?	?
CE		1		1
EST		1		1
NP		1	1	
IDF		1	1	
NC		1	1	
OUE		1		1
SO		1		1
EMF	?	?		1
TV		1		1
IMF	?	?		1
Siège/DG		1		
Siège/SG	1			
Siège/D4P		1		
Siège/DSTREI		1		
Siège/DCDC		1		
Siège/DRH	1			
Siège/DAGEF		1		
Siège/DSI		1		
fonction	Direct.		Dir-Adj	
Genre	F	H	F	H
TOTAL	3	14	3	7

Histoires de logos : étonnantes similitudes...

En 2013, de curieux et habiles "surfeurs" de nos ex-CETE/STC ont découvert que notre tout récent logo **Cerema** avait quelques cousins d'Amérique...



Le logo rouge à gauche appartenait au bureau de design **ÄKTA** de Chicago, tandis que le logo de droite a été retenu par la **SFMTA** - Agence Municipale des Transports de San Francisco. **Plagiat ?**

Depuis, la SFMTA <http://www.sfmta.com/> en utilise un autre, assez proche de l'ancien (aux teintes un peu "ceremesques")



La coïncidence la plus surprenante nous vient de la société **SETRA**, basée en Caroline du Sud (<http://www.setralc.com/>). Là, rien à voir avec le monde du transport public, il s'agit d'un cabinet d'avocats fiscalistes !

On va finir par regretter que le préfigurateur n'ait pas lancé un concours interne de logo, comme pour le nom de l'établissement. Combien nous a coûté cette idée "originale" du bureau de com ?

On peut aussi s'interroger sur la qualité et le coût du travail de contrôle, exercé par la société mandatée par la DRI pour déposer à l'INPI le logo du Cerema :

Cabinet Beau de Loménie, <http://www.bdl-ip.com> a priori "expert en propriété intellectuelle".

Dépôt du : 22 NOVEMBRE 2013

à : I.N.P.I. - ÎLE DE FRANCE

Etat français représenté par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, Direction de la Recherche et de l'Innovation, Tour Voltaire, 1 Place des Degrés, La Défense 7, 92055 LA DEFENSE Cedex.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
CABINET BEAU DE LOMENIE, 158, rue de l'Université, 75007 PARIS.



Marque déposée en couleurs.

Description de la marque : Références Pantone : - Elément figuratif : Pistache 583C ; Pistache foncé 377C ; Orange 151C ; Orange foncé 1665C ; Vert 3285C ; Vert foncé 334C ; Bleu 278C ; Bleu foncé 7459C. - CEREMA : Orange 151C

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS